

la Lettre

Mai 2015

d'edsb 22



Édito

Le monde de l'énergie a vécu après la Seconde Guerre Mondiale une restructuration importante avec la nationalisation de petites entreprises et leur regroupement en créant EDF-GDF, entreprise dédiée à la reconstruction du pays. Certaines collectivités firent le choix de conserver leur entreprise locale de distribution, nommées alors ENN (Entreprises Non Nationalisées), à l'instar de la Régie Électrique de Briançon, devenue EDSB, votre fournisseur et distributeur historique.

La fin du XX^{ème} siècle a vu la naissance d'une ère nouvelle avec un vent de libéralisation qui n'a pas épargné le secteur de l'énergie.

La loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité), votée en décembre 2010, va modifier en profon-

deur la façon de produire, de distribuer et de vendre ce produit particulier et vital qu'est l'électricité.

Les prix de vente dont vous bénéficiez aujourd'hui sont parmi les plus compétitifs d'Europe. Ils sont fixés par le Gouvernement et ils demeureront encore quelques années. Les tarifs réglementés proposés aux professionnels disparaissent au 31 décembre 2015 et laissent la place à une diversité d'offres parfois aussi attractives que trompeuses.

EDSB s'attelle à maintenir ses valeurs de service public local et d'acteur de proximité. Vous trouverez dans cette lettre un résumé de quelques activités engagées à ce jour pour demeurer une entreprise de référence.

Marc Platon,
directeur d'EDSB

Du changement dans les outils informatiques d'EDSB !

Nouvelles factures et toujours l'agence en ligne sur Internet

Après plusieurs années d'utilisation, notre logiciel de gestion clientèle et de gestion de la facturation est devenu insuffisant au regard du développement de l'activité de l'entreprise ainsi que des différentes évolutions réglementaires relatives à la distribution et à la vente de l'électricité.

En partenariat avec deux autres Entreprises Locales de Distribution et son prestataire informatique habituel, EDSB a pris le pari de créer un logiciel dédié à la gestion clientèle et à la facturation de flux d'énergie.

Ainsi, depuis plus d'un an, nos équipes travaillent à façonner un Système d'Information plus flexible en terme de gestion et qui permettra l'établissement de factures plus lisibles pour nos clients. Vous pourrez dès cet été découvrir votre facture « relookée » !

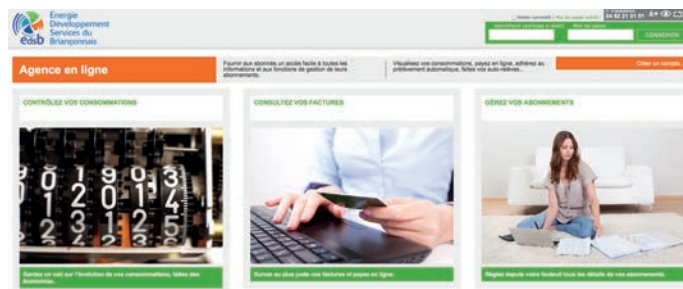
Ce nouveau logiciel sera couplé à l'agence en ligne, déjà disponible sur internet.

L'agence en ligne vous permet en un clic de gérer l'ensemble de vos abonnements EDSB à tout moment, depuis votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette. À partir de votre compte client sur internet vous pouvez effectuer vos relevés d'index, suivre l'évolution de vos consommations, mettre en place un prélèvement ou une mensualisation, visualiser et payer vos factures, demander une intervention, etc.

À l'horizon 2016, notre prochaine étape dans le monde dématérialisé sera la possibilité d'envoi de

vos factures par courrier électronique, aussi, n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail.

Attentifs aux demandes de nos clients, nos agents d'accueil se tiennent à votre disposition pour toute demande ou suggestion et **nos bureaux** restent ouverts pour vous recevoir, place du Médecin Général Blanchard, du **lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.**



Rendez-vous sur notre espace "Agence en ligne".

brèves

Signature des statuts d'EDC le 9 mars 2015

Par arrêté préfectoral du 13 janvier 2015, la commune de Cervières et EDSB sont autorisées à construire puis exploiter une micro centrale de production hydroélectrique sur le torrent de la Cerveyrette pour une durée de 40 ans. Ainsi, il a été décidé de créer une Société Anonyme d'Économie Mixte Locale dont la commune de Cervières détient 50,1 % du capital, et EDSB 49,9%.

Les statuts de la SAEML Énergie Développement Cervières (EDC) ont été signés par la commune de Cervières, représentée par son Maire, M. Jean-Franck Vioujas, et par EDSB représentée par son Directeur M. Marc Platon le 9 mars 2015.



Ces formalités accomplies, le bureau a procédé à son premier Conseil d'Administration, afin de nommer son Président du conseil d'administration (Thierry Ducurtil, élu de la commune), et son Directeur Général (David Bas, personnel EDSB).

Travaux du poste source

Le projet du Poste Source des Sagnes avance bien, l'enquête publique s'est déroulée du 9 février au 11 mars 2015 et EDSB est dans l'attente des signatures de l'arrêté d'autorisation préfectorale ainsi que du permis de construire. Les réponses aux appels d'offres sont en cours de consultation.

Avec une mise en service prévue mi-2017, EDSB va devoir effectuer encore quelques travaux sur son réseau HTA (haute tension 20 kV). Plusieurs câbles devront donc être enfouis entre l'emplacement du futur poste source et les réseaux actuels. Le futur poste source permettra de scinder ce réseau en 9 départs contre 6 actuellement, limitant ainsi les risques de coupure et améliorant le confort de ses clients. En 2015 débutera l'enfouissement des fourreaux dans la rue G. Bermond-Gonnet, des Sagnes au croisement avec l'avenue G^{al} De Gaulle.

Focus sur votre facture d'électricité Augmentations constatées depuis le 1^{er} août 2013

Depuis quelques années, l'augmentation des factures d'énergie fait couler beaucoup d'encre et les distributeurs sont souvent pointés du doigt par méconnaissance du système.

En tant que fournisseur historique, EDSB applique les Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité que seules EDF et les Entreprises Locales de Distribution sont autorisées à pratiquer. Ces tarifs sont fixés par le Gouvernement, chaque année, sur proposition de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

Le tarif appliqué est basé sur la catégorie à laquelle appartient le client (particulier ou entreprise et abonnement résidentiel ou non-résidentiel), et ne dépend pas du fournisseur historique.

Du côté de nos clients

Votre facture d'électricité se décompose en 3 grandes parties :

- le tarif de votre abonnement et de votre consommation (acheminement inclus),
- les éventuelles prestations demandées le cas échéant, et
- les taxes spécifiques à l'électricité ainsi que la TVA.

Le prix de votre abonnement et de votre consommation est défini par la puissance souscrite au contrat et l'option horaire choisie (avec ou sans heures creuses), en fonction des besoins en électricité de votre logement.

	Puissance kVA	Réglage disjoncteur		Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (€/kWh)
		Monophasé	Triphasé		
Option Base	3	15		40,08	0,0909
	6	30	10	68,64	
	9	45	15	92,40	
	12	60	20	138,96	
	15		25	158,40	
	18		30	182,04	
	24		40	377,52	
	30		50	467,40	
	36		60	538,32	

N'est plus proposé pour les puissances souscrites de 18 kVA à 36 kVA de l'option Base

Exemple de tarif au 1^{er} novembre 2014 hors toutes taxes, pour particuliers au tarif résidentiel option base

Depuis le 1^{er} août 2013, pour le tarif résidentiel, l'abonnement **option base** a évolué de +2,96%, et l'**option heures creuses** de +2,10%. Le prix de l'énergie a augmenté de **2,94% pour l'option base** et de **2,12% pour l'option heures creuses**.

À ces tarifs, s'ajoutent les taxes spécifiques à l'électricité, à savoir :

- la Contribution Tarifaire Acheminement,
- la Contribution au Service Public de l'Électricité,
- la Taxe Communale, la Taxe Départementale ainsi que la TVA.

Ces taxes sont collectées par EDSB, puis reversées aux différents organismes concernés.

Les **taxes**, qui comptent pour **35% en moyenne** sur votre facture, ont également évolué depuis le 1^{er} août 2013.

Ainsi, sur le tarif résidentiel, nous constatons des progressions moyennes depuis le 1^{er} août 2014, toutes taxes incluses,

- de + 2,97% sur l'abonnement option base,
- de - 2,46% pour l'abonnement option heures creuses,
- de + 8,26% sur l'énergie option base,
- de + 8,20% pour l'énergie option heures creuses.

Taxe	Date évolution	Évolution
CTA option base	01/01/2014	+ 4,14%
CTA heures creuses	01/01/2014	- 16,82%
CSPE	01/01/2014	+ 22,22%
TC/TD	01/01/2014	+ 1,93%
TVA	01/01/2014	+ 2,04%
CTA option base	01/08/2014	- 1,14%
CTA heures creuses	01/08/2014	- 1,36%
CSPE	01/01/2015	+ 18,18%

En dépit de ces différentes hausses régulièrement constatées, les tarifs de vente de l'électricité en France sont actuellement parmi **les moins chers d'Europe**. Toutefois d'inévitables augmentations sont d'ores et déjà annoncées par les acteurs du monde de l'électricité...